

2012

Le Conservatoire du littoral

La Haute-Normandie

En Haute-Normandie près de 2000 hectares sont protégés par le Conservatoire du littoral.
17 sites, du Tréport à l'estuaire de la Seine.



Conservatoire du littoral

Le Conservatoire du littoral en Haute-Normandie

Les littoraux sont sensibles aux pressions urbanistiques. Pour cette raison, le Conservatoire du littoral inscrit dans sa démarche de développement durable la restauration et l'entretien des paysages et des écosystèmes les plus précieux.

Afin de prévenir la perte irréversible du capital biologique, paysager et identitaire, sa mission est de constituer, année après année, un ensemble de biens protégés et inaliénables. Il représente actuellement 3,5 % du linéaire côtier haut-normand. Le processus de conservation passe par l'acquisition, la réhabilitation et l'aménagement du patrimoine naturel ou bâti, la gestion et l'accueil du public.

Une gestion déléguée et concertée

Au quotidien, la gestion des sites est assurée par les collectivités territoriales dans 90 % des cas, mais aussi par des associations ou des établissements publics. En ce qui concerne les sites de Haute-Normandie du Conservatoire, les gestionnaires sont le conseil général de la Seine-Maritime et celui de l'Eure. Des gardes du littoral assurent la surveillance, ainsi que les relations avec les acteurs et usagers des sites.



Une impressionnante palette de paysages et de milieux



Les falaises

Espaces emblématiques de la Haute-Normandie, les falaises se dressent le long de la côte d'Albâtre. Elles sont parfois entaillées par des vallonnes ou creusées de basses vallées. Les falaises sont fréquentées et, en raison de leur spécificité et de leur fragilité, elles nécessitent une protection et une gestion adéquates.

Des pelouses aérolines* recouvrent le sommet de ces roches calcaires. À leur pied, le chou marin se développe sur les galets. Les falaises abritent une diversité ornithologique importante, notamment des oiseaux marins comme le grand cormoran. Les falaises sont également le site de prédilection pour les chauves-souris.

* «aéro» pour le vent, «haline» pour le sel.

Les zones humides

Les vallées, les estuaires et les marais offrent une palette intéressante de zones humides où regorgent une faune exemplaire dont les amphibiens et les oiseaux sont les plus représentatifs. De nombreuses espèces sont protégées ou remarquables, ce qui rend absolument nécessaire la sauvegarde de ces territoires.

Les zones humides sont vulnérables. Leur disparition ou leur raréfaction ont de lourdes conséquences environnementales. Espaces de transition entre la terre et l'eau, elles constituent un patrimoine naturel

exceptionnel en raison de leur richesse biologique et remplissent des fonctions naturelles essentielles. Des outils de diagnostic, de restauration et de veille sont désormais mis en place pour préserver les zones humides.

Les bois

Peu nombreux, les massifs forestiers proches du littoral sont d'un intérêt écologique et patrimonial élevé. Ils se développent dans les secteurs les moins exposés aux vents marins et abritent parfois des landes humides singulières. De nombreux amphibiens, notamment des tritons, trouvent refuge dans les mares qu'abritent ces bois.



Cap d'Ailly

Le Cap d'Ailly doit toutes ses particularités paysagères à la géologie et à la nature de son sol acide abondamment alimenté en eaux par une nappe phréatique superficielle : taillis de feuillus, chênaie, mares, landes et prairies humides. Il abrite nombre de merveilles et curiosités comme des espèces remarquables rares, tels l'ajonc de Le Gall et le genêt d'Angleterre sur les landes ou la drosera, plante carnivore qui se développe en milieux humides et tourbeux. L'omniprésence de l'eau favorise également la présence d'amphibiens comme que le triton crêté, le triton palmé et la salamandre tachetée. 196 espèces ont été inventoriées sur le site, dont 42 sont des plantes protégées ou représentant un intérêt patrimonial. Ces milieux sont situés sur le plateau d'une falaise très instable, les frettes, glissant progressivement vers la mer. Le Cap d'Ailly est aussi une étape migratoire et un site d'hivernage pour les oiseaux : 75 espèces sont recensées sur le site dont les rares mésange boréale, mésange noire et fulmar boréal.

L'estuaire de la Seine

Au débouché d'un bassin versant où vit 30 % de la population française et se réalise 40 % de l'activité économique nationale, l'estuaire de la Seine, l'un des plus grands d'Europe, est aussi l'un des plus exposés. Il recèle plusieurs lieux magiques préservés grâce à l'action menée par le Conservatoire du littoral et ses partenaires. On y trouve des vasières, des prairies humides, une grande tourbière et l'une des plus grandes roselières d'Europe. L'estuaire est menacé, progressivement fractionné et modifié par l'industrie et les infrastructures portuaires. Aujourd'hui, le marais Vernier, la basse vallée de la Risle, la plaine alluviale en rive sud, les marais du Hode et de Cressenval restent encore préservés. Le Conservatoire du littoral s'efforce de protéger la plupart des prairies humides qui constituent l'un des maillons essentiels de l'écosystème estuarien. Il assurera à terme la protection et la gestion de 1 700 hectares situés sur les rives nord et sud de l'estuaire de la Seine. Bien que la présence de l'homme soit forte, cette remarquable zone humide accueille une faune et une flore diverses et variées. Plus de 490 espèces végétales y sont répertoriées et environs 52 600 oiseaux observés

Les sites du Conservatoire

- ✿ Marais de Cressenval : 750 ha
- ✿ Marais Vernier : 4970 ha
- ✿ Risle maritime : 1 870 ha
- ✿ Rives de Seine sud : 800 ha

© Guillaume Bruneton



Marais Vernier, estuaire de la Seine

en moyenne chaque année. La grande majorité de ces espaces sont des prairies vouées au pâturage et à la fauche. Les pratiques agricoles contribuent ainsi à garder ces milieux ouverts. La conservation des milieux pour les générations futures passe majoritairement par le maintien de l'activité agricole traditionnelle basée sur l'élevage extensif. Voilà pourquoi, des contrats dits « conventions de gestion » sont passés avec les exploitants agricoles ayant accepté un cahier des charges permettant de concilier élevage et protection des milieux, de la faune et de la flore. Concrètement, depuis le début de son intervention en estuaire de Seine en 1990, le Conservatoire du littoral s'est attelé à la remise en herbe d'environ 200 hectares de terrain de culture. D'importants travaux de pose de clôtures ont été entrepris au fur et à mesure des acquisitions, ainsi que des reconversions en herbe pour permettre l'usage agricole (élevage). Le travail mené au quotidien sur le secteur de l'estuaire de Seine est capital, surtout face à la concurrence des

projets d'artificialisation de l'estuaire qui, irrésistiblement, vont vers la réduction des habitats naturels et de leurs fonctions biologiques. Les régions Haute et Basse-Normandie et l'Agence de l'eau Seine-Normandie apportent un concours financier déterminant au programme d'acquisition et de remise en état de ces sites, mené par le Conservatoire. Le département de l'Eure et la Maison de l'estuaire assurent la gestion quotidienne de ces espaces naturels acquis par le Conservatoire du littoral. Véritable coin de nature dans un milieu industrialo-portuaire, l'estuaire de la Seine offre une ballade pleine de surprises. La visite de la Maison de la réserve vous fera découvrir l'estuaire par le biais d'expositions et d'animations.

Maison de l'estuaire
20 rue Jean Caurret
76600 Le Havre
Tél. : 02 35 24 80 00
mde@maisondelestuaire.org

La valleuse d'Antifer

Cent trente kilomètres de falaises s'étirent sur le littoral de Seine-Maritime. La valleuse d'Antifer entaille les hautes falaises de craie permettant l'accès à la Manche. D'ici, il est plus facile d'apprécier la diversité paysagère et biologique qu'offre le site et de mesurer la nécessité de le préserver. La valleuse d'Antifer se caractérise par la présence de milieux diversifiés : boisements et bosquets, landes, prairies, grottes et mares.

Les galets des plages sont issus des silex présents dans la craie de la falaise, libérés par les éboulis et polis par la mer. Ce cordon de galets accueille une végétation patrimoniale, le chou marin. Cette valleuse offre de belles perspectives paysagères. Le sentier, proposé à la sortie de l'aire naturelle de stationnement située sur le territoire de la commune de Tilleul, en est un exemple. Cette balade de six kilomètres s'effectue en deux à trois heures.



Valleuse d'Antifer

© Frédéric Larrey/Odi

